

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1101/SG/FP constatant la reprise de fonctions par un administrateur civil hors classe.

n° 70-1101/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
18 septembre 1970

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1970

Date du numéro
10 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 14 septembre 1970, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures par M. Jacques Herry, administrateur civil hors classe, 7e échelon, Conseiller technique du Ministre de l'Information et du Tourisme, Chef du Service, par intérim, de l'Information et du Tourisme et Directeur de l'Office de développement du Tourisme.